



Les cahiers mayennais du grand débat national sont aux Archives départementales !

Ouverts par les communes et recueillis par la Préfecture, les cahiers du grand débat national sont conservés aux Archives départementales de la Mayenne où ils peuvent être consultés en salle de lecture.



À l'initiative du Président de la République, le gouvernement a engagé, du 15 janvier au 15 mars 2019, un grand débat national. Les communes étaient invitées à mettre à disposition des citoyens des cahiers de libre expression, appelés « cahiers citoyens » ou « cahiers de doléances ». En Mayenne, sur les 242 communes du département, 194 ont ouvert ce type de cahiers ; dans 120 communes des contributions citoyennes ont été déposées, pour un total de 125 cahiers.

Ces cahiers citoyens et contributions citoyennes, transmis à la préfecture par les communes et parlementaires du département, ont été versés aux Archives départementales pour y être conservés et consultés en salle de lecture selon [les dispositions du code du patrimoine](#). Les élus mayennais, les chercheurs et l'ensemble des citoyens qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà venir les consulter !